



Endettement du a radiation de mon entreprise

Par **thesilverboy**, le **28/08/2010** à **12:19**

Bonjour,

voilà j'ai créé mon entreprise dans le bâtiment le 07/07/2008 (soit juste avant le l'on parle de la "CRISE"... Dès que ce mot a été employé dans les médias etc.. , soit environs 2 ou 3 mois après mon installation , les chantiers qui étaient prévus à mon calendrier sont tombés à l'eau. J'ai réussi tant bien que mal à survivre, entre autre grâce à l'"accr" mais la reprise un an après n'était toujours pas là et ma trésorerie fondée comme neige au soleil... Donc j'en ai parlé à mon "pseudo" comptable et à mon interlocuteur de la CCI et j'en ai conclu que je me laissais jusqu'à fin novembre quand à la poursuite ou pas de mon activité... Mais la mon comptable , qui a été inexistant durant toute mon activité m'a conseillé de cesser mon activité au 31 décembre alors même que j'avais encore des chantiers qui n'avaient pas débuté. alors il m'a conseillé de me les faire régler avant ma radiation et que je pourrai toujours les finir par la suite. Résultat des courses: un de ces chantiers n'est toujours pas terminé à ce jour, je n'ai plus de revenus, j'ai à peu près 5000€ à rembourser à la RSI et près de 10 000€ à ma banque dont 4000€ de facilité de caisse et 6000€ de crédit. Bien entendu au vu de ma situation vous vous doutez bien que je ne peux rembourser. Alors c'est ma banque qui a ouvert la première des hostilités en voulant m'envoyer les huissiers et je ne sais quel autres moyens pour se rembourser sans avoir à discuter... J'imagine que la RSI va en faire de même d'ici peu. Le problème , je n'est plus de domicile à proprement dit. J'habite chez ma compagne depuis 6 mois vu que je ne peux plus payer de loyer. J'ai aussi revendu mon matériel pro pour pouvoir aussi acheter au moins de la nourriture et participer un peu aux charges courantes du domicile. Donc mes questions : que peuvent ils me prendre ? ont 'ils le droit de rentrer chez ma compagne et de lui p n'existe t'il pas des recours ou des sociétés pour regrouper ce du et me permettre de le payer en plusieurs petites mensualités? que puis je faire pour m'en sortir avant que ma tête n'explose , que je passe du côté obscur et que je fasse la pire chose qui puisse arriver ? ce qui me travail de plus en plus dans le

cerveau.

merci d'avance pour vos réponses qui me deviennent vitale.

sinceres salutations